



secours d'hiver
du canton de Fribourg



winterhilfe
Kanton Freiburg

Rapport annuel
2014 - 2015





Mesdames, Messieurs, chers Membres,

Le Secours d'hiver soutient les habitants du canton de Fribourg en détresse, en leur octroyant une aide financière ou des dons en nature.

Le nombre de demandes montre clairement que dans le canton de Fribourg il y a des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté, en marge de la société. Grâce à votre soutien nous avons pu, au cours de cette année, répondre à un grand nombre de demandes et atténuer ainsi la détresse de ces personnes et familles.

Le Secours d'hiver n'assume aucune tâche incombant par la constitution fédérale à la confédération, au canton ou aux communes.

Les demandes déposées sont examinées par le comité selon les statuts, assurant ainsi un soutien équitable. Néanmoins, l'aide est effectuée rapidement et sans bureaucratie.

Cette année nous avons été une fois de plus généreusement soutenus par le comité directeur central du Secours d'hiver Suisse, avec des moyens supplémentaires. Ces moyens nous permettent d'augmenter les contributions des nombreuses demandes, ainsi que de répondre à un plus grand nombre de demandes.

Nous avons également répondu à des demandes de lits et avons augmenté le nombre de bons pour « Tischlein deck dich ».

Le Secours d'hiver étant en concurrence avec d'autres œuvres de bienfaisance, c'est le flux des dons pour notre activité dans le soutien des pauvres qui représente notre plus grande préoccupation.

Pour cette nouvelle année nous devons une fois de plus redoubler nos efforts, afin d'obtenir davantage de dons pour venir en aide à nos concitoyens et concitoyennes nécessiteux.

Un grand merci à tous et toutes pour le soutien généreux.

Guido Stöckli
Président du Secours d'hiver Fribourg



Sehr geehrte Damen und Herren, liebe Mitglieder,

Die Winterhilfe Freiburg hilft den Einwohnern des Kantons Freiburg in Notsituationen durch die Gewährung von finanzieller Unterstützung oder durch Naturalspenden.

Die Anzahl der Gesuch zeigt klar auf, dass wir auch im Kanton Fribourg Einwohner haben die am Rande der Gesellschaft und in Armut leben. Dank ihrer finanziellen Unterstützung konnten auch in diesem Vereinsjahr Gesuche finanziell unterstützen und so die Not in Familien lindern.

Die Winterhilfe Fribourg übernimmt keine Aufgaben, die durch die Bundesverfassung dem Bund, dem Kanton oder den Gemeinden obliegen.

Die eingereichten Gesuche werden durch das Komitee gemäss unseren Statuten überprüft und so kann eine gerechte Unterstützung sichergestellt werden. Trotzdem wird die Hilfe unbürokratisch geleistet und ohne zeitlichen Verzug.

In diesem Jahr wurden wir auch wieder grosszügig durch den Zentralvorstand Winterhilfe Schweiz mit zusätzlichen finanziellen Mitteln unterstützt. Diese Mittel erlauben uns die Beiträge bei den einzelnen Gesuchen zu erhöhen und mehr Gesuche zu bewilligen.

Wir haben auch in diesem Jahr Bettengesuche bewilligt und vermehrt Gutscheine von „Tischlein deck dich“ abgegeben.

Die Winterhilfe des Kantons Freiburg ist in grosser Konkurrenz mit andern Hilfswerken und unsere Hauptsorge ist der Spendenfluss für unsere Tätigkeit zum Wohle der Armen und Bedürftigen.

Auch im neuen Jahr werden wir vermehrt Anstrengungen unternehmen müssen mehr Spendengeld zu erhalten damit wir wirksam arme und bedürftige Mitmenschen zu unterstützen.

Herzlichen Dank an alle für die grosse Unterstützung

Guido Stöckli
Präsident Winterhilfe Kanton Freiburg



Aides financières

Durant l'exercice 2014-2015, le Secours d'hiver fribourgeois (SHF) a reçu 108 demandes d'aide, ce qui représente une augmentation de près de 9 % par rapport à l'année précédente.

Les délégués du comité, Monsieur Tarasi et Madame Michaud, examinent les demandes et ont pu répondre favorablement à 74 demandes sur les 108 dossiers traités, soit un taux de 68,5 % d'acceptation (50.5% en 2013-2014), pour un montant de CHF 56'159.60. Ceci correspond à une moyenne de CHF 758.90 par situation (pour CHF 674.90 en 2013-2014).

Le SHF a accordé principalement des aides financières, mais également des prestations en nature, principalement de la literie, pour CHF 6'368.- et des bons d'achat pour CHF 4'250.-.

Au total, c'est un montant de CHF 66'777.60 en espèces ou en nature qui a été distribué. L'année précédente la somme s'était élevée à CHF 42'835.75 (+ CHF 23'941.85 + 55.90%)

65.7 % des demandes, soit 16.2 points de plus que l'année précédente, sont présentées par l'intermédiaire d'un service social, le solde provenant directement des personnes.

Les causes de détresse à l'origine des demandes peuvent être multiples :

• Raisons de santé, problèmes psychiques compris	20
• Grandeur de la famille	0
• Changement de la situation familiale (décès, séparation, divorce)	4
• Qualification professionnelle insuffisante	1
• Autres (working poor)	49

Une petite majorité des ménages aidés, soit 21 sur 47, est composée de familles avec enfants, dont 23 familles monoparentales. En 2013-2014, 12 familles monoparentales avaient été aidées.



Dons

Le SHF a pu continuer d'attribuer autant de dons grâce à la générosité et à la fidélité de nombreux donateurs qui ont répondu présents à notre collecte pour une somme de CHF 27'291.15 Ce montant est pratiquement équivalent à la collecte précédente.

Organisation

Par convention passée avec le SHF, le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) à Fribourg continue d'assurer la gestion administrative et comptable de l'association. Dans ce cadre, il organise et gère la collecte annuelle.

La délégation chargée d'étudier les demandes s'est réunie chaque mois. Sans cet engagement bénévole des membres du comité, le SHF ne pourrait fonctionner. Que chacun et chacune soit vivement remercié !

Enfin, notre association bénéficie des prestations et de l'appui du secrétariat central du Secours suisse d'hiver à Zurich avec qui elle entretient une excellente collaboration.

Christine Michaud, administratrice





ACTIF	2013-2014	2014-2015
Actifs circulants	87'964.08	88'579.15
Caisse	535.40	646.20
La Poste	59'637.13	56'324.25
Banque Cantonale de Fribourg	26'137.05	26'188.45
Débiteurs	0.00	20.00
Stocks Marchandises	1'123.50	731.00
Actifs transitoires	531.00	4'669.25
Total de l'actif	87'964.08	88'579.15

PASSIF		
Fonds étrangers	10'148.85	12'964.95
Créanciers	0.00	12'532.95
Passifs transitoires	10'148.85	432.00
Fonds propres	77'815.23	75'614.20
Capital	80'551.93	77'815.23
Bénéfice / (Perte) au 30.06	(2'736.70)	(2'201.03)
Total du passif	87'964.08	88'579.15

Revenus	Réalisé 2013-2014	Réalisé 2014-2015	Budget 2015-2016
30 Recettes non affectées	64'062.10	79'412.65	112'500.00
31 Contribution diverses	540.00	600.00	600.00
35 Recettes issues des ventes	694.60	360.80	500.00
36 Autres recettes	4'938.40	14'365.50	4'650.00
Total des revenus	70'235.10	94'738.95	118'250.00

Charges	Réalisé 2013-2014	Réalisé 2014-2015	Budget 2015-2016
40 Dépenses affectées aux aides	42'835.75	66'777.60	85'900.00
50 Secrétariat	4'725.10	5'624.58	5'700.00
60 Frais de collecte	17'647.35	16'496.97	17'000.00
71 Autres dépenses d'exploitation	7'251.90	7'767.60	9'350.00
78 Résultat financier	511.70	273.23	300.00
Total des charges	72'971.80	96'939.98	118'250.00
Bénéfice / (Perte) au 30.06	(2'736.70)	(2'201.03)	-.-
Total des charges/résultat	70'235.10	94'738.95	118'250.00



Compte de résultat et budget détaillés

Revenus	Réalisé 2013-2014	Réalisé 2014-2015	Budget 2015-2016
30 Recettes non affectées			
3025 Appel de fonds adressés	27'424.10	27'291.15	27'000.00
3030 Part de la collecte centrale	12'483.00	16'530.00	17'000.00
3040 Dons généraux	3'585.00	7'041.50	3'000.00
3060 Contribution des pouvoirs publics	2'070.00	1'050.00	1'000.00
3090 Dons affectés	18'500.00	27'500.00	64'500.00
31 Contribution diverses			
3100 Cotisation des membres	540.00	600.00	600.00
35 Recettes issues des ventes			
3520 Ventes de birnel	694.60	360.80	500.00
36 Autres recettes			
3600 Autres recettes	4'841.00	4'440.00	4'500.00
3601 Intérêts CCP	32.20	29.25	50.00
3602 Intérêts bancaires	65.20	52.25	100.00
3606 Produits extraordinaires	0.00	9'844.00	0.00
Total des revenus	70'235.10	94'738.95	118'250.00

Le rapport financier intégral peut être commandé à l'administration du Secours d'hiver du canton de Fribourg.





Charges	Réalisé 2013-2014	Réalisé 2014-2015	Budget 2015-2016
40 Dépenses affectées aux aides			
400 Aides financières	33'743.75	56'159.60	73'400.00
402 Bons d'achat	4'250.00	4'250.00	4'500.00
405 Aides en nature	4'842.00	6'368.00	8'000.00
50 Secrétariat			
5505 Imprimés / Enveloppes	0.00	68.45	0.00
5510 Téléphone, téléfax, internet	180.00	180.00	180.00
5513 Frais de port	269.10	471.13	500.00
5530 Frais administration par tiers	3'240.00	3'240.00	3'240.00
5540 Honoraires de l'audit	0.00	432.00	430.00
5650 Frais de voyage et représentation	100.00	140.00	150.00
5700 Autres frais	936.00	1'093.00	1'200.00
60 Frais de collecte			
6000 Frais d'imprimés	4'558.80	4'000.06	4'000.00
6010 Gestion des adresses	5'045.05	4'866.90	5'000.00
6020 Frais d'expédition postale	5'461.10	5'080.01	5'400.00
6030 Achat d'étoiles	2'550.00	2'550.00	2'600.00
6040 Frais d'emballages	32.40	0.00	0.00
71 Autres dépenses d'exploitation			
7100 Birnel	1'669.30	0.00	2'000.00
7105 Variation du stock	(693.50)	392.50	100.00
7150 Contribution 4.5% sur collecte	1'234.10	1'228.10	1'250.00
7151 Contribution publicité et R.P.	5'042.00	5'987.00	6'000.00
7160 Autres dépenses	0.00	160.00	0.00
78 Résultat financier			
7870 Frais de CCP et Banque	511.70	273.23	300.00
Total des charges	72'971.80	96'939.98	118'250.00
Bénéfice / (Perte) au 30.06	(2'736.70)	(2'201.03)	--
Total des charges/résultat	70'235.10	94'738.95	118'250.00



Fribourg, le 9 novembre 2015

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION DE L'ASSOCIATION SECOURS D'HIVER DU CANTON DE FRIBOURG, À FRIBOURG

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et tableau de variation du capital) de l'association Secours d'hiver du canton de Fribourg pour l'exercice arrêté au 30 juin 2015. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. L'association Secours d'hiver du canton de Fribourg nous a chargés d'effectuer un audit tel que le prévoient ses statuts. La vérification de l'existence d'un système de contrôle interne ainsi que le rapport supplémentaire destiné à l'assemblée des membres n'incombent pas à ce mandat.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous confirmons que nous satisfaisons aux exigences de la Fondation ZEW0 en matière d'aptitude et d'indépendance. Notre audit s'est effectué conformément aux exigences à la révision, pour des organisations titulaires du label de qualité ZEW0 qui ne sont pas tenues légalement de faire une révision. Elles prévoient qu'un contrôle doit être planifié et effectué de telle sorte que les principales inexactitudes soient détectées dans les comptes annuels. Le contrôle englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle. Nous avons par ailleurs jugé dans son ensemble l'utilisation des principes essentiels de présentation des comptes, les décisions fondamentales d'évaluation ainsi que la représentation des comptes annuels. Nous sommes d'avis que notre contrôle constitue une base suffisante à l'émission de notre jugement.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEW0 sont remplies.

FIDUSERVICE S.A.


Martine ROUILLER
(réviseur responsable)
(expert réviseur agréé)
(ASR no. 108443)


Pascal BRUEGGER
(expert réviseur agréé)
(ASR no. 105620)

Annexes : Comptes annuels



- Contributions financières et prises en charge de factures inopinées;
- Bons d'achat pour biens de première nécessité et denrées alimentaires;
- Prestations en nature (lits, machines à coudre);
- Arrangements de vacances gratuites Reka pour familles monoparentales ou biparentales;
- Conseils et informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide;



- Finanzielle Beiträge und Übernahme dringender Rechnungen
- Einkaufsgutscheine für Güter des täglichen Bedarfs und Bezugsausweise für Lebensmittel
- Sachleistungen wie Betten, Nähmaschinen
- Vermittlung von Reka-Gratisferien an Familien und Alleinerziehende
- Beratung von Hilfesuchenden und Information über weitergehende Hilfemöglichkeiten



Monsieur Guido Stöckli
Président
Pfrundweg 18
3184 Wünnewil FR
Courriel: freiburg@winterhilfe.ch

Madame Christine Bulliard-Marbach
Grossried 17
3182 Ueberstorf FR
(dès novembre 2014)

Monsieur Pierre Thaulaz
Rue Joseph-Piller 8
1700 Fribourg
(dès novembre 2014)

Monsieur Gabriel Dougoud
Les Gruons 49
CP 157
1566 St.Aubin

Monsieur Heinrich Perler
Dorfstrasse 3
3184 Wünnewil FR
(dès novembre 2014)

Monsieur Théogène Tarasi
Rue Lécheretta 1
1630 Bulle

**Administration, comptabilité et gestion des demandes d'aide :
Geschäftsführung, Buchhaltung, Verwaltung der Hilfsgesuche :**

Secours d'hiver
CIS
CP 31
1709 Fribourg
Courriel: sh-fribourg-admin@cisf.ch

**Pour vos dons:
Für Ihre Spenden:**

CCP 17-329-1
Postcheck Nr 17-329-1

Le Secours d'hiver du canton de Fribourg est membre de ZEWO

